



## **Communiqué 2019-42**

Le 25 septembre 2019

Poursuite

Bonjour à tous les membres,

Nous désirons vous aviser que dans la nuit du 24 septembre 2019 vers 2 heures du matin, deux agents du bureau de Montérégie-Ouest (La Prairie) ont effectué une poursuite à haute vitesse.

Les agents suivaient un véhicule de type Dodge Caravan plaqué « F » car ce dernier avait un comportement bizarre. Il roulait à plus ou moins 80 km heure dans la voie de gauche sur l'autoroute et faisait des manœuvres inhabituelles (accélération et décélération constante, etc).

Après plusieurs km de suivi les agents ont voulu procéder à l'interception du véhicule sur l'autoroute 30 à La Prairie dans un endroit sécuritaire. Or, le conducteur a refusé de s'immobiliser et il a décidé de continuer sa course. Il circulait à très haute vitesse sur l'autoroute. Immédiatement les agents ont demandé le renfort de la Sûreté du Québec. Ils ont ensuite traversé le territoire de 4 autres corps de polices soient : SM de Rousillon, SM Chateauguay, Peacekeepers de Kahnawake et le SPVM. Après plus de 33 km de poursuite le véhicule suspect à réussi à échapper aux agents sur le territoire de la ville de Montréal.

Durant tout le temps de l'intervention, les agents étaient en contact avec le CCO. Ils n'ont reçu aucun renfort de la part de nos partenaires soit les cinq corps de polices mentionnés ci-haut et ce pour diverses raisons que nous analyserons dans les prochaines semaines. En aucun temps ils ont même vu un de leur véhicule de patrouille.

Nous désirons féliciter les agents pour leur professionnalisme. La poursuite a été effectuée dans les règles de l'art. Comme la circulation n'était pas dense à cette heure aucun citoyen n'a été en danger pendant l'intervention.

Nous assurerons un suivi dans les prochains jours en SST (entre autre) pour voir ce qui s'est passé.

Votre exécutif